

Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Rapport de gestion et ses annexes

BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2020

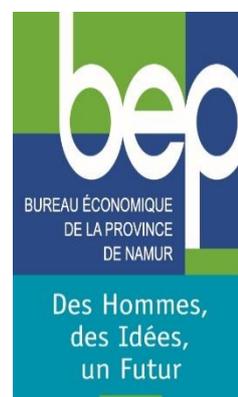


Table des matières

1) LES COMPTES ANNUELS.....	3
a. Bilan après répartition.....	3
b. Compte de résultats.....	5
c. Affectation et prélèvements.....	6
2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS.....	7
a. Commentaires à l'ACTIF.....	7
ACTIFS IMMOBILISES.....	7
ACTIFS CIRCULANTS.....	8
b. Commentaires au PASSIF.....	10
CAPITAUX PROPRES.....	10
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES.....	10
DETTES.....	11
c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS.....	12
3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	16
4) LES REGLES D'EVALUATION.....	17
5) LA LISTE DES GARANTIES.....	21
6) LES MARCHES PUBLICS.....	22
7) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES.....	24
8) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION.....	25
9) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION.....	28
10) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT.....	29
11) LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL.....	30

1) LES COMPTES ANNUELS

(Article L1523-16 CDLD)

a. Bilan après répartition

ACTIF		Exercice 2020	Exercice 2019
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	24.952.694	24.680.451
Frais d'établissement	20	-	-
Immobilisations incorporelles	21	-	-
Immobilisations corporelles	22/27	24.904.628	24.632.386
Terrains et constructions	22	22.966.713	20.034.101
Installations, machines et outillage	23	189.628	131.163
Mobilier et matériel roulant	24	190.124	53.264
Location-financement et droits similaires	25	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	-	-
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	1.558.165	4.413.858
Immobilisations financières	28	48.065	48.065
Entreprises liées	280/1	-	-
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	44.621	44.621
Autres immobilisations financières	284/8	3.444	3.444
<i>Actions et parts</i>	284	2.479	2.479
<i>Créances et cautionnements en numéraire</i>	285/8	965	965
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	78.667.343	79.041.558
Créances à plus d'un an	29	23.649.383	23.777.790
Créances commerciales	290	-	-
Autres créances	291	23.649.383	23.777.790
Stocks et commandes en cours d'exécution	3	25.072.466	26.143.497
Approvisionnements	30/31	-	-
En-cours de fabrication	32	-	-
Produits finis	33	-	-
Marchandises	34	-	-
Immeubles destinés à la vente	35	25.072.466	26.143.497
Acomptes versés	36	-	-
Commandes en cours d'exécution	37	-	-
Créances à un an au plus	40/41	10.562.274	12.989.867
Créances commerciales	40	7.338.530	10.433.261
Autres créances	41	3.223.744	2.556.606
Placements de trésorerie	50/53	17.104.056	15.844.789
Actions propres	50	-	-
Autres placements	51/53	17.104.056	15.844.789
Valeurs disponibles	54/58	2.267.505	274.117
Comptes de régularisation	490/1	11.659	11.498
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	103.620.037	103.722.009

PASSIF		Exercice 2020	Exercice 2019
CAPITAUX PROPRES	10/15	62.621.436	62.265.070
Apport	10/11	1.870.700	1.871.950
Disponibles	110	-	-
Indisponibles	111	1.870.700	1.871.950
Plus-values de réévaluation	12	-	-
Réserves	13	47.472.287	46.191.136
Réserves indisponibles	130/1	187.533	187.533
<i>Réserves statutairement indisponibles</i>	1311	187.533	187.533
<i>Acquisitions d'actions propres</i>	1312	-	-
<i>Soutien financier</i>	1313	-	-
<i>Autres</i>	1319	-	-
Réserves immunisées	132	1.065.258	1.029.271
Réserves disponibles	133	46.219.497	44.974.332
Bénéfice/Perte reporté(e)	14	-	-
Subsides en capital	15	13.278.449	14.201.984
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	19	-	-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	16	2.599.867	2.276.340
Provisions pour risques et charges	160/5	2.075.789	1.718.751
Impôts différés	168	524.078	557.589
DETTES	17/49	38.398.734	39.180.599
Dettes à plus d'un an	17	28.019.885	29.331.431
Dettes financières	170/4	26.855.392	28.182.093
<i>Emprunts subordonnés</i>	170	-	-
<i>Emprunts obligatoires non subordonnés</i>	171	-	-
<i>Dettes de location-financement et assimilées</i>	172	-	-
<i>Etablissements de crédit</i>	173	26.855.392	28.182.093
<i>Autres emprunts</i>	174	-	-
Dettes commerciales	175	-	-
Acomptes reçus sur commandes	176	-	-
Autres dettes	178/9	1.164.493	1.149.338
Dettes à un an au plus	42/48	7.625.819	7.328.669
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	3.723.344	3.566.697
Dettes financières	43	-	-
<i>Etablissements de crédit</i>	430/8	-	-
<i>Autres emprunts</i>	439	-	-
Dettes commerciales	44	3.462.648	2.723.375
<i>Fournisseurs</i>	440/4	3.462.648	2.723.375
Acomptes reçus sur commandes	46	-	-
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	386.815	134.362
<i>Impôts</i>	450/3	386.815	134.362
<i>Rémunérations et charges sociales</i>	454/9	-	-
Autres dettes	47/48	53.012	904.235
Comptes de régularisation	492/3	2.753.030	2.520.499
TOTAL DU PASSIF	10/49	103.620.037	103.722.009

b. Compte de résultats

		Exercice 2020	Exercice 2019
Ventes et prestations	70/76A	10.526.299	17.277.258
Chiffre d'affaires	70	5.998.236	7.058.144
En cours de fabrication, produits finis et en commandes en cours d'exécution	71	-1.071.031	-1.017.097
Productions immobilisées	72	-	-
Autres produits d'exploitation	74	5.461.078	5.359.882
Produits d'exploitation non récurrents	76A	138.016	5.876.329
Coût des ventes et prestations	60/66A	9.167.742	10.812.322
Approvisionnements et marchandises	60	1.088.849	1.020.647
<i>Achats</i>	<i>600/8</i>	<i>1.088.849</i>	<i>1.020.647</i>
<i>Stocks : réduction (augmentation)</i>	<i>609</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Services et biens divers	61	5.217.291	6.987.783
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	-	-
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.939.264	1.718.535
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	631/4	3.629	22.893
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisation et reprises)	635/7	357.037	500.122
Autres charges d'exploitation	640/8	557.648	103.991
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	-	-
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	4.025	458.352
Bénéfice (Perte) d'exploitation	9901	1.358.556	6.464.936
Produits financiers	75/76B	10.565	66.593
Produits financiers récurrents	75	10.565	66.593
<i>Produits des immobilisations financières</i>	<i>750</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Produits des actifs circulants</i>	<i>751</i>	<i>10.362</i>	<i>66.077</i>
<i>Autres produits financiers</i>	<i>752/9</i>	<i>203</i>	<i>516</i>
Produits financiers non récurrents	76B	-	-
Charges financières	65/66B	108.656	128.641
Charges financières récurrentes	65	108.656	128.641
<i>Charges des dettes</i>	<i>650</i>	<i>107.930</i>	<i>127.931</i>
<i>Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)</i>	<i>651</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Autres charges financières</i>	<i>652/9</i>	<i>726</i>	<i>709</i>
Charges financières non récurrentes	66B	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	9903	1.260.466	6.402.889

		Exercice 2020	Exercice 2019
Prélèvements sur les impôts différés	780	55.589	54.268
Transfert aux impôts différés	680	31.250	141.040
Impôts sur le résultat	67/77	3.653	131.764
Impôts	670/3	3.819	131.764
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	- 166	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice	9904	1.281.152	6.184.352
Prélèvements sur les réserves immunisées	789	57.764	26.846
Transfert aux réserves immunisées	689	93.750	335.770
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	9905	1.245.165	5.875.428

c. Affectation et prélèvements

		Exercice 2020	Exercice 2019
Bénéfice (Perte) à affecter	9906	1.245.165	5.875.428
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	1.245.165	5.875.428
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P	-	-
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	-	-
sur l'apport	791	-	-
sur les réserves	792	-	-
Affectations aux capitaux propres	691/2	1.245.165	5.875.428
à l'apport	691	-	-
à la réserve légale	6920	-	-
aux autres réserves	6921	1.245.165	5.875.428
Bénéfice (Perte) à reporter	(14)	-	-
Intervention d'associés dans la perte	794	-	-
Bénéfice à distribuer	694/6	-	-
Rémunération du capital	694	-	-
Administrateurs ou gérants	695	-	-
Autres allocataires	696	-	-

2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS

(Article L1523-16 CDLD)

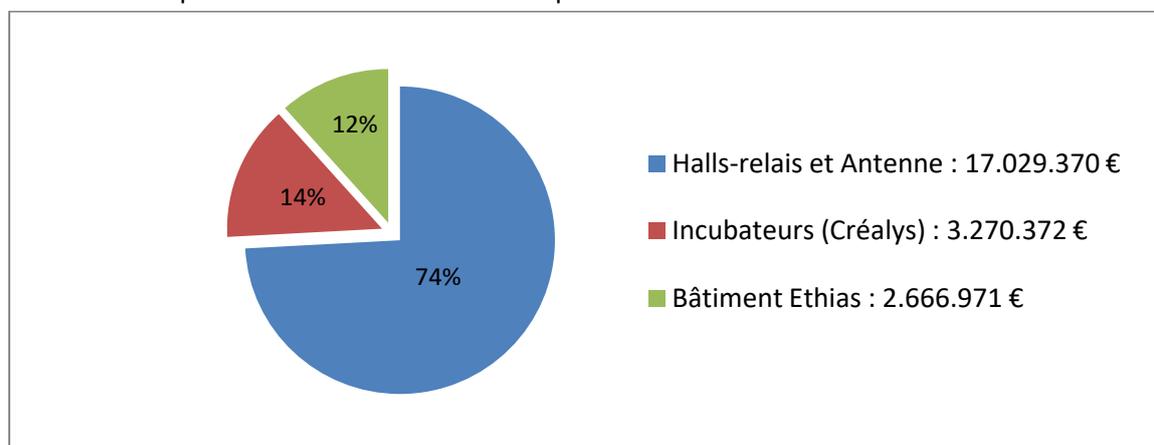
a. Commentaires à l'ACTIF

ACTIFS IMMOBILISES

La majorité des **immobilisations corporelles** est constituée :

- de **terrains et constructions** ;
le patrimoine immobilier de l'intercommunale comprend des incubateurs répartis sur l'ensemble de la Province de Namur destinés à l'accueil des entreprises. Notons que l'intercommunale reste également propriétaire :
 - du bâtiment occupé par Ethias rue de Fer à Namur ;
 - du terrain de la carrière de Lives-Loyers ;
 - du terrain du Complexe Sportif d'Anseremme.

Les terrains représentent 2.097.517 € tandis que les constructions s'élèvent à 20.869.195 €



- les **installations, machines et outillages** comprennent essentiellement le groupe frigorifique de Céphée, les systèmes de vidéo-caméra de surveillance des bâtiments de Créalys et de Sambreville, les installations informatiques (Créalys, Trakk), les panneaux photovoltaïques de l'Atrium et de Regain soit un total de 189.628 € ;
- le **mobilier** comprend l'aménagement des derniers bâtiments à savoir Food is Life 2, le Trakk, l'Antenne décentralisée de Mariembourg (Essaimage) ainsi que le renouvellement du mobilier à Créalys pour un montant total de 190.124 € ;
- les **immobilisations en cours** reprennent les bâtiments en cours de construction, à savoir, le hall-relais Mécalys II et l'incubateur Gamma à Ecolys soit un total de 1.558.165 €.

Les **immobilisations financières** comprennent les participations détenues à hauteur de 44.621 € et des actions et parts pour 2.479 €, dont le détail est repris en annexe des comptes annuels. Ce poste inclut également les cautions pour un total de 965 €.

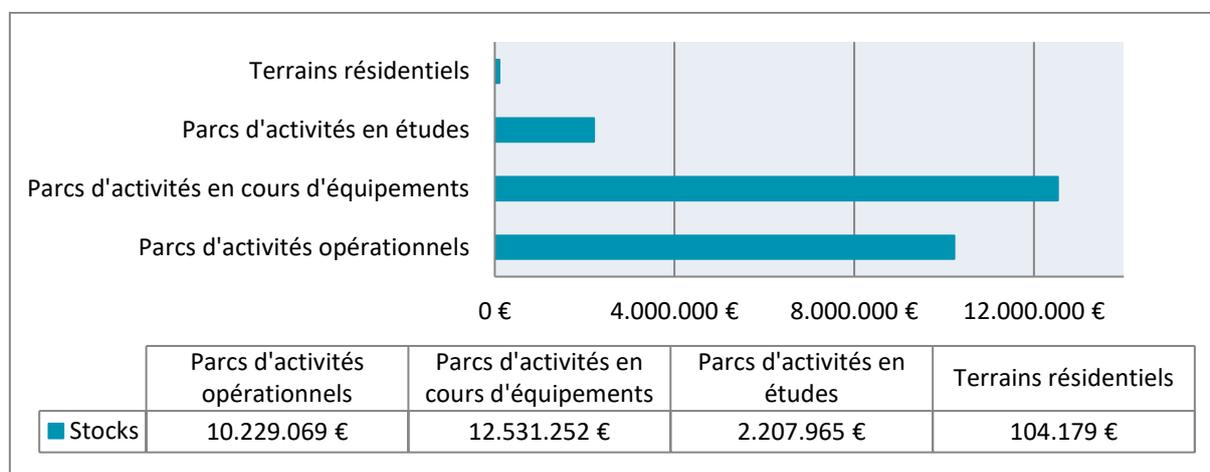
ACTIFS CIRCULANTS

Les **créances à plus d'un an** sont constituées des **autres créances** comprenant essentiellement des créances inscrites dans le cadre de la convention SOWAFINAL (Belfius) pour 22.872.400 €. Cette convention s'inscrit dans le cadre des financements alternatifs des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (Engagement du SPW : capital et intérêts).

Les autres créances concernent :

- Materne à la suite de la vente des entrepôts frigorifiques à Floreffe pour 696.403 € ;
- les avances de trésorerie consenties pour 80.580 € dans le cadre de l'acquisition de terrains par le BEP (Crématorium de Ciney).

Le **stock** correspond aux **immeubles destinés à la vente** : 24.968.287 € concernent les terrains des parcs d'activités et les 104.179 € restant couvrent les terrains résidentiels de la région de Sart-Bernard et Vezin.



Les parcs d'activités en cours d'équipements offriront près de 80 ha de nouvelles zones à bâtir.
On retrouve : Beauraing, Havelange, La Houssaie, Mecalys, Spontin et Vesta à Ecolys.

Les **créances à un an au plus** comprennent majoritairement les **créances commerciales** avec 7.338.530 € composés essentiellement des subsides à recevoir pour les travaux réalisés dans les parcs d'activités et les constructions de nouveaux bâtiments.

Les **autres créances** s'élèvent à 3.223.744 €. Une grande partie (75%) couvre les créances de la Région wallonne au niveau du capital des emprunts Sowafinal.

Le reste reprend :

- les annuités à la suite de l'étalement du montant dû lors de vente de terrains, carrières ou bâtiments ;
- les cautionnements versés en numéraire et au Comité d'acquisition d'immeubles ;
- les avances versées pour l'acquisition de bâtiments.

Les **placements de trésorerie** comprennent des fonds placés à moyen ou long terme. Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le préfinancement des travaux dans les parcs d'activités et les investissements immobiliers en attente des subsides à recevoir.

Les **valeurs disponibles** couvrent la trésorerie opérationnelle pour 2.267.505 €. Celle-ci est utilisée essentiellement au bon fonctionnement de l'intercommunale.

Les **comptes de régularisation** intègrent les intérêts bancaires perçus en janvier 2021 concernant l'année 2020 ainsi que la refacturation de travaux des parcs d'activités pour un décompte final.

b. Commentaires au PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Suite à l'entrée en vigueur du Code des Sociétés et des Associations, le capital a été transféré en **apport indisponible**, lequel s'élève à 1.870.700 € suite au remboursement de certains apports (Bajart SA). 60% de l'apport est issu des communes, 30% de la Province de Namur et le solde émane du secteur privé ainsi que du BEP.

Les apports sont représentés par 74.828 actions de 25 €.

Les **réserves** sont scindées en trois catégories :

- les **réserves indisponibles** s'élèvent à 187.533 € ;
- les **réserves immunisées** reprennent les taxations étalées des plus-values réalisées lors des ventes de halls-relais et se chiffrent à 1.065.258 € ;
- les **réserves disponibles** se montent à 46.219.497 €.

Les **subsidés en capital** correspondent aux subsides reçus des pouvoirs publics pour les investissements propres de l'Intercommunale dans la construction de bâtiments ainsi que l'intervention de la dotation provinciale pour le site Intermils pour un total de 13.278.449 €.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 62.621.436 €, comprenant l'apport, les réserves et les subsides en capital. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Les **provisions** pour autres risques et charges, actées en 2020 s'élèvent à 2.075.789 € et sont établies dans le cadre des conventions de financement dans les parcs d'activités.

Les **impôts différés** ont été actés pour 168.208 € à la suite de la taxation étalée sous le régime ISOC sur les subsides en capital (bâtiments) et 355.870 € sur les plus-values réalisées sur les ventes de halls-relais.

DETTES

Les **dettes à plus d'un an** sont composées à 96% des **dettes financières** (26.855.392 €) contractées auprès des banques (sous déduction des tranches échéant en 2021) ainsi que du financement résultant des conventions Sowafinal. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du financement alternatif des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (SPW), lequel prend en charge le remboursement du capital et des intérêts.

Les 4% restant couvrent les **autres dettes** dans lesquelles on retrouve 1.164.493 € :

- les garanties et cautionnements (conventions locatives et parcs d'activités) ;
- les différentes avances consenties sur les acquisitions de terrains (parcs d'activités).

Les **dettes à un an au plus** s'élèvent à 7.625.819 € et regroupent notamment les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 3.723.344 € ainsi que les **dettes commerciales** pour 3.462.648 €. Les 386.815 € de **dettes fiscales, salariales et sociales** reprennent le montant de la TVA due sur la déclaration TVA de décembre 2020, le précompte professionnel retenu sur les jetons des administrateurs, payé début 2021 ainsi que le montant de l'impôt 2019 payable au 2 avril 2021.

Dans les **autres dettes**, on retrouve 53.012 € d'acomptes reçus sur les ventes de terrain dont l'acte de vente n'a pu être signé en 2020.

Les **comptes de régularisation** du passif s'élèvent à 2.753.030 €.

On retrouve 33.028 € de charges à imputer pour le précompte mobilier des intérêts perçus en janvier 2021 concernant 2020.

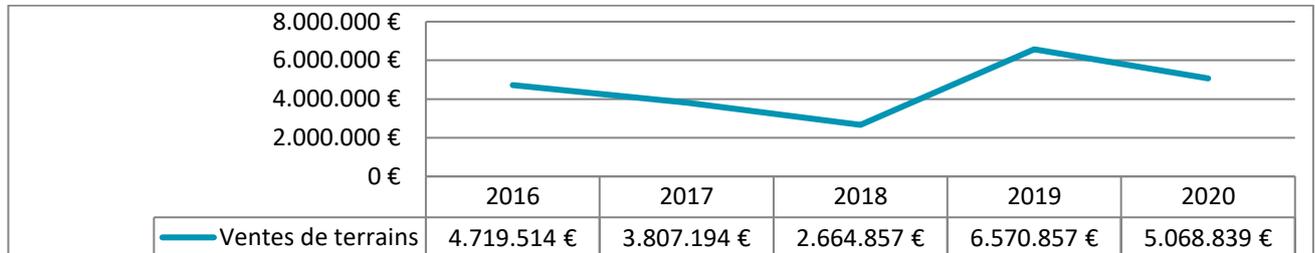
Ce poste comprend également les produits reportés se détaillant comme suit :

- 2.646.026 € de subsides comptabilisés dans le cadre de travaux d'équipement à réaliser dans les zones d'activités économiques et qui seront portés en compte de résultats au rythme de la réalisation des travaux y afférents ;
- 73.709 € de produits à reporter correspondant à une partie de la redevance fixe payée par les carrières CBR SA ;
- 267 € de canon emphytéotique de la société SEDE Benelux établie dans le parc Créalys.

c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Les **ventes et prestations** s'élèvent à 10.526.299 €.

L'année 2020 a enregistré un **chiffre d'affaires** de 5.998.236 € contre 7.058.144 € en 2019. Il est constitué majoritairement des ventes de terrains dans les parcs d'activités pour 5.068.839 € et des prestations des incubateurs de Créalys et du Trakk pour 509.397 €.



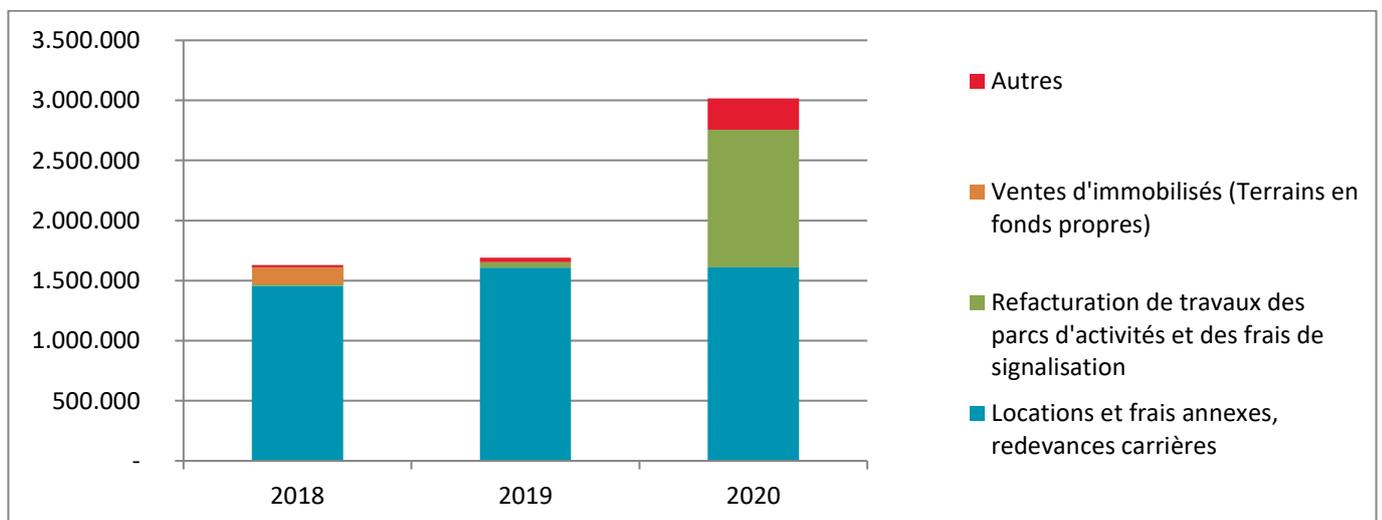
Les **autres produits d'exploitation** s'élèvent à 5.461.078 € en 2020 contre 5.359.882 € en 2019.

Ce montant comprend des subsides et des interventions des pouvoirs publics pour 2.443.198 € :

- 944.519 € de la Région wallonne pour financer les travaux dans les parcs d'activités et les acquisitions de terrains ;
- 994.499 € d'amortissements de subsides obtenus par la Région wallonne pour le financement de la construction des halls-relais et incubateurs ;
- 501.096 € de contribution forfaitaire de la Province (reçue par l'intermédiaire du BEP) au financement de la politique économique menée par l'Intercommunale ;
- 3.084 € de prime Quali watt sur des panneaux photovoltaïques.

Le solde de 3.017.880 € est composé :

- des locations (dont le bâtiment Ethias) et redevances des carrières ;
- des refacturations de frais divers aux locataires, de frais de signalisation, de travaux dans les parcs d'activités ;
- des pénalités diverses et des remboursements auprès de la compagnie d'assurance en cas de sinistre.

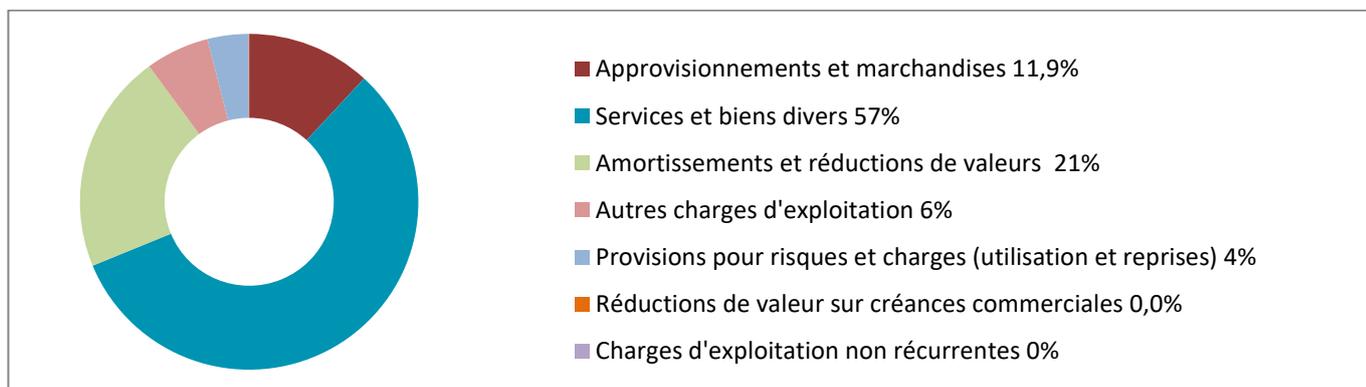


Les **produits d'exploitation non récurrents** s'élèvent en 2020 à 138.016 € contre 5.876.329 € en 2019.

Ce poste reprend les produits exceptionnels et non réguliers et on y retrouve essentiellement :

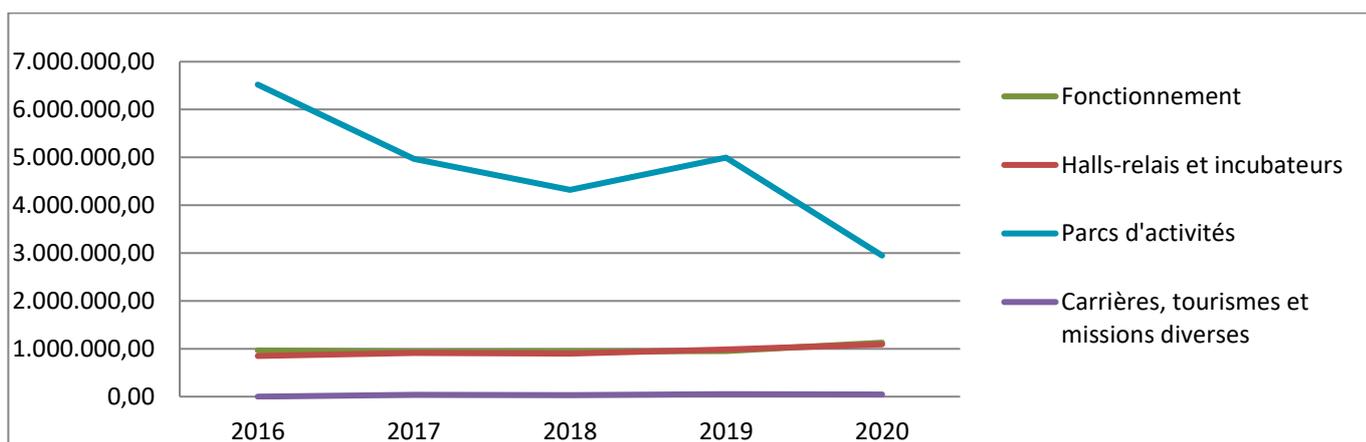
- les plus-values réalisées sur les ventes de hall-relais (terrain compris) pour 125.000 € ;
- l'amende imputée à une société pour création d'un logement sans autorisation dans un parc d'activités pour 12.395 €.

Le **coût des ventes et prestations** s'élève à 9.167.742 € en 2020 contre 10.812.322 € en 2019.



Les **approvisionnements et marchandises** reprennent les achats de terrains destinés à être équipés et vendus au sein des parcs d'activités. En 2020, cela représente un montant de 1.088.849 € et cela concerne principalement l'extension de Ciney et Care'ys à Bouge.

Les **services et biens divers** passent de 6.987.783 € en 2019 à 5.217.291 € en 2020. Ils contiennent principalement les travaux dans les parcs d'activités, les frais de fonctionnement généraux, les honoraires, les subventions, les frais de gestion perçus par le BEP sur les ventes de terrains et les locations des bâtiments ainsi que les frais de fonctionnement des bâtiments.



La **dotation aux amortissements** a été constituée conformément aux règles d'évaluation prescrites par le droit comptable. Celle-ci s'élève à 1.939.264 en 2020.

La **dotation aux réductions de valeur sur créances commerciales** reprend le solde des dotations et reprises aux réductions de valeur sur les créances commerciales dont le recouvrement est compromis ou incertain. Pour l'année 2020, le montant de la dotation s'élève à 3.629 €.

Les **provisions pour risques et charges** comprennent les provisions actées dans le cadre des conventions de financement des parcs d'activités. Ce montant s'élève en 2020 à 357.037 € pour les dotations.

Les **autres charges d'exploitations** reprennent principalement la contribution de BEP Expansion dans le financement de la cotisation de responsabilisation due pour le personnel statutaire du BEP pour un montant de 556.365 €.

Dans le cadre des conventions de financement relatives aux parcs d'activités, venues à échéance, la révision du décompte des opérations donne lieu à un ajustement de 8.925 €. Par ailleurs, suite à l'abandon de trois projets, le montant investi a directement été affecté en charge pour un montant de 12.950 €. L'ensemble est repris dans les **charges d'exploitations non récurrentes**.

Les **produits financiers** atteignent en 2020 un montant de 10.565 €. Ils sont composés des produits de placements de trésorerie.

Les **charges financières** s'élèvent en 2020 à 108.656 € et sont composées de 107.930 € d'intérêts financiers sur emprunts et 726 € de frais bancaires.

Le **bénéfice de l'exercice avant impôts** est de 1.240.466 €. Celui-ci est impacté par le niveau élevé de vente de terrains en 2020 et des refacturations des travaux dans les parcs d'activités.

Les **prélèvements sur les impôts différés** sont réalisés au rythme des amortissements des subsides, relatifs à des bâtiments, notifiés avant le 1er janvier 2017 et au rythme de la taxation étalée de plus-values réalisées à la suite de ventes d'immobilisés. Les prélèvements s'élèvent à 55.589 € en 2020.

Le **transfert aux impôts différés** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais pour un montant de 31.250 €.

L'**impôt sur le résultat** reprend 3.819 € de précompte mobilier et 166 € de régularisation d'impôts antérieurs en faveur de l'intercommunale.

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'intercommunale était soumise à l'impôt des personnes morales. À la suite de la loi-programme du 19 décembre 2014, telle que modifiée par la loi-programme du 10 août 2015, l'intercommunale BEP Expansion est assujettie à l'impôt des sociétés depuis le 1er janvier 2015.

Les **prélèvements sur les réserves immunisées** s'élèvent à 57.764 € et sont actés dans le cadre du emploi de plus-values immunisées pour lesquelles il est opté pour une taxation étalée.

Le **transfert aux réserves immunisées** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais s'élève à 93.750 €.

Le **bénéfice de l'exercice à affecter** pour l'année 2020 est de 1.245.165 €. Ce résultat positif est affecté en réserves disponibles.

Le bénéfice de l'exercice 2020 est influencé par :

- le niveau élevé des ventes de terrains dans les parcs d'activités ;
- et par les autres produits d'exploitations suivants :
 - un montant de 1.120.955 € a été comptabilisé dans le cadre de la refacturation des travaux d'électricité et gaz aux gestionnaires de réseaux pour quatre parcs d'activités au moment du décompte final de ceux-ci. Ces opérations influencent le résultat par l'intermédiaire des écritures de variation des stocks ;
 - une plus-value de 125.000 € a été actée dans le cadre de la vente d'un immobilisé ;
 - des pénalités en faveur de l'intercommunal ont été enregistrées pour 208.096 €, dans le cadre des travaux réalisés au Trakk.

Ces revenus concourent à la mise en réserve actée en 2020 et constituent des moyens d'autofinancement qui pourront être affectés au financement des investissements prévus par l'intercommunale. En effet, BEP Expansion continue à étudier des dossiers tels que la modernisation du Palais des Expositions, l'acquisition et le réaménagement des anciens bâtiments provinciaux rue Reine Astrid, l'acquisition et l'équipement de l'ancienne zone militaire de Belgrade, ce qui représente un investissement global de plus de 13.000.000 €. Ce montant s'ajoute aux équipements des parcs d'activités et construction de bâtiments relais prévus au budget de l'intercommunale.

3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Code des Sociétés et des Associations impose au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion. **L'évolution des affaires, des résultats et la situation de la société** sont analysés en détail dans les commentaires financiers, le budget et le rapport d'activités de l'institution.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

1. RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise, sous réserve des événements dont question au point 2, dont les incidences restent incertaines à ce jour.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise mondiale provoquée par la pandémie de Covid-19 affecte plus particulièrement l'activité économique de la Belgique depuis le mois de mars 2020. L'intercommunale continuera de mesurer en 2021 les effets financiers de cette situation exceptionnelle.

3. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant

4. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

5. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant

6. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES DE CONTINUITÉ

Néant

7. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

8. CONFLIT D'INTERET

Il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts durant l'exercice écoulé.

4) LES REGLES D'ÉVALUATION

La législation relative aux comptes annuels des entreprises impose à chaque entreprise de déterminer les règles qui président aux évaluations nécessaires pour établir l'inventaire, et notamment, aux constitutions et ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations.

Dans une perspective de continuité des activités de l'entreprise et en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi, les règles d'évaluation suivantes sont d'application :

ACTIF

Les **FRAIS D'ETABLISSEMENTS** sont repris à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins.

Les **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** sont évaluées à leur valeur d'acquisition (les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l'actif que pour leur coût de revient). Les amortissements sont pratiqués d'une manière régulière sur base des taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Concessions, brevets, licences, etc...	Linéaire	de 3 à 5 ans
--	----------	--------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations incorporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** sont reprises à leur valeur d'acquisition.

Les immobilisations corporelles dont l'usage est limité dans le temps font l'objet d'amortissements pratiqués régulièrement sur base de taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Terrains et constructions

Terrains

Constructions

Linéaire

Immeubles à usage de bureaux

de 25 à 33 ans

Voiries, égouttages et pont

de 20 à 30 ans

Bâtiments industriels, garages et équipements industriels

20 ans

Aménagements

Linéaire

Aménagements industriels

de 10 à 20 ans

Aménagements des immeubles à usage de bureaux

de 10 à 20 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

<u>Installations, machines et outillages</u>	Linéaire	
Matériel d'exploitation et installations diverses		de 5 à 20 ans
Petit outillage		de 3 à 5 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Mobilier et matériel roulant

Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	
Mobilier de bureau		de 5 à 10 ans
Matériel de bureau		de 3 à 5 ans
Matériel informatique		de 3 à 5 ans
Matériel roulant et engins de génie civil	Linéaire	
Matériel roulant - Camions		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Camionnettes		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Voitures		5 ans
Engins de génie civil		de 5 à 10 ans
Matériel roulant d'occasion		de 2 à 5 ans

Autres immobilisations corporelles

Aménagements, installations et constructions	Linéaire	de 5 à 20 ans
--	----------	---------------

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations corporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.

L'entreprise peut procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable et que l'entreprise puisse supporter le coût supplémentaire de l'amortissement généré par cette réévaluation.

Les **IMMOBILISATIONS FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale.

Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances portées sous cette rubrique font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable (nominale).

Les **CREANCES A PLUS D'UN AN** sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.

Ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertaine ou compromis.

Les **STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**

Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition. Ceux-ci font l'objet d'une réduction de valeur en fonction de leur degré d'obsolescence ou d'utilisation escomptée.

L'évaluation des stocks d'immeubles destinés à la vente est effectuée au prix de revient tenant compte de tous les frais d'acquisition et d'équipement, sous déduction des subsides et interventions relatifs à ceux-ci. Les charges financières sont portées annuellement en augmentation de la valeur des terrains et zonings. Des réductions de valeur sont appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions du code des sociétés.

Les **CREANCES A UN AN AU PLUS** sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrécouvrabilité existent.

Les **PLACEMENTS DE TRESORERIE** sont repris à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les placements de trésorerie font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation, à la date de clôture de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les **VALEURS DISPONIBLES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

PASSIF

L'**APPORT INDISPONIBLE** est repris à sa valeur nominale telle que déterminée par les statuts de l'entreprise.

Les **RESERVES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** sont reprises à leur valeur nominale et sont revues chaque année en fonction des éléments qui les justifient.

Les **DETTES A PLUS D'UN AN** sont portées au bilan à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES A UN AN AU PLUS** sont reprises au passif à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros en cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

Les **DETTES COMMERCIALES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES** sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Les **DETTES DIVERSES** sont reprises à leur valeur nominale.

COMPTE DE RESULTATS

Le résultat de l'exercice tient compte de toutes les charges et de tous les produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement de ces produits est incertain.

Il tient compte également de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations, ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les règles d'évaluation sont définies pour chaque élément du patrimoine de l'entreprise. Leur application est identique d'un exercice à l'autre. Toutefois, elles peuvent être adaptées dans les cas exceptionnels lorsque leur application ne conduirait pas au respect du prescrit de l'image fidèle.

5) LA LISTE DES GARANTIES

Aucune garantie n'est accordée par l'Intercommunale BEP Expansion.

6) LES MARCHES PUBLICS

(Article L1523-13§3 CDLD)

Conformément à l'article L1523-13§3 CDLD, le présent rapport intègre la liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures ou de services, en 2019, pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désignés.

PE : Publicité européenne

PN : Publicité nationale

PNDAPP : Procédure négociée directe avec publication préalable

PNSPP : Procédure négociée sans publication préalable

PO : Procédure ouverte

Type de marché	Nom du marché	Procédure	Publicité	Date attribution	Montant total du marché HTVA	Adjudicataires
Marché de travaux	Pose d'un égouttage séparatif - Rue du Progrès PAE de MECALYS	PNSPP	-	17-02-20	64.548,36 €	Nonet s.a., Rue des Artisans, 10 à 5150 Floreffe
Marché de travaux	Extension de voirie côté autoroute - Impétrants électriques - Fernelmont	PNSPP		27-01-20	58.382,56 €	Ores, Avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve
Marché de services	Marché cadre - Missions de géomètre expert 2020-2023	PNSPP	-	23-03-20	96.950 €	Géotop sa, Rue de la Montagne, 2 à 5000 Namur
Marché de travaux	Extension du réseau d'égouttage séparatif - PAE de Baillonville	PO	PN	17-02-20	69.986,20 €	Englebert Serge sprl, Luzery, 238 à 6600 Bastogne
Marché de travaux	Extension de voirie vers l'autoroute et cheminement piéton- Voirie, égouttage et distribution d'eau PAE de Fernelmont	PO	PN	17-02-20	740.260,13 €	Nonet, Rue des Artisans, 10 à 5150 Floreffe
Marché de travaux	Extension de voirie - Voirie, égouttage et distribution d'eau PAE de Gedinne	PO	PN	17-02-20	641.883,92 €	Entreprises Colleaux s.a., Ancien Chemin de Wellin,34 à 6929 Daverdisse
Marché de services	Mission d'ingénierie et coordination sécurité, santé et environnement pour l'étude et construction PAE Bouge Care-YS	PO	PN	17-02-20	97.393 €	CoRePro sprl, Rue de Montigny, 31/12 à 6000 Charleroi
Marché de services	Entretien des locaux du TRAKK 2020-2022	PNSPP	-	15-06-20	55.723,17 €	Laurenty s.a., Mont Saint-Martin, 73 à 4000 Liege 1
Marché de travaux	Extension de voirie - Impétrants électriques - PAE Gedinne	PNSPP		23-03-20	254.952,07 €	Ores - Avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve
Marché de services	Identification des sites à réaménager (SAR) à développer	PNSPP	-	15-06-20	65.000 €	XMU, Avenue de la Pairelle, 8 à 5000 Namur

Type de marché	Nom du marché	Procédure	Publicité	Date attribution	Montant total du marché HTVA	Adjudicataires
Marché de travaux	Mornimont Redynamisation	PO	PN	19-10-20	481.505,73 €	Eurovia Belgium sa, Allée Hof ter Vleestdreef, 1 à 1070 Bruxelles
Marché de travaux	Aménagements verts et cheminements - PAE Spontin	PNSPP	-	21-09-20	82.570,14 €	Eurogreen, chaussée de Gembloux, 66 à 5140 Sombreffe
Marché de services	Accompagnement des entreprises Namurois Plan de relance	PNSPP	-	13-07-20	91.300 €	Scaenam, Rue du Village, F.-W, 4 à 5380 Fernelmont
Marché de services	Accompagnement des producteurs locaux en circuits courts dans le secteur agroalimentaire - Plan de relance	PNSPP	-	13-07-20	60.550 €	Athomis Consulting & Training, Chemin des Blés, 104 à 5024 Gelbressée
Marché de travaux	Mise en conformité et réglage des installations techniques (hydraulique, refroidissement, eau chaude, sanitaire) TRAKK	PNSPP	-	13-07-20	37.626,85 €	Imetch, Rue des Pieds d'Alouette 39, à 5100 Namur
Marché de services	Accord-cadre - Mission de coordination sécurité santé - période 2020-2023	PNSPP	-	21-09-20	138.000 € maximum	Secund sprl, Rue du Hameau, 25D à 5330 Assesse
Marché de services	Plan de relance - Accompagnement des hôteliers	PNSPP	-	23-11-20	40.700 €	Think Big, Avenue de l'Observatoire, 158/32 à 4000 Liège
Marché de services	Plan de relance Accompagnement attractions touristique	PNSPP	-	23-11-20	44.000 €	Tourisme Management - Olivier Lefèvre, Rue des Martyrs,47 à 6987 Rendeux
Marché de travaux	Créasambre - Renouvellement toiture	PNSPP	-	14-12-20	25.364,50 €	Aditoit sprl, Z.I. Noville-Les-Bois, Rue Leopold Genicot, 18 à 5380 Fernelmont
Marché de travaux	Ciney Lienne - Extension de voirie - Impétrants électriques	PNSPP		19-10-20	164.252,52 €	Ores, Avenue Jean Monnet 2 à 1348 Louvain-La-Neuve

7) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES

(Article L1523-1bis CDLD)

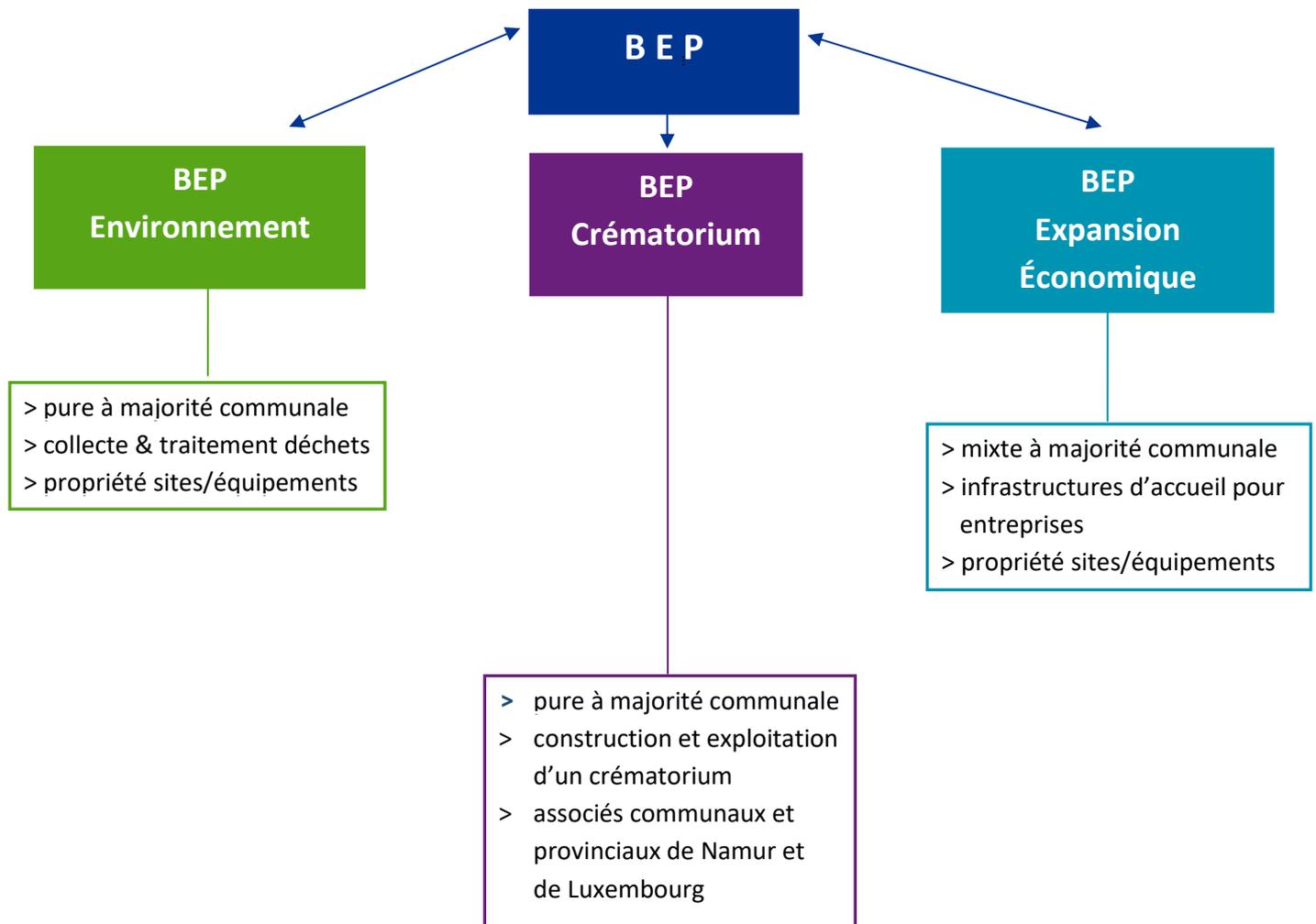
En vertu de l'article L1532-1bis du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, ci-dessous la liste des présences de la séance formative du Conseil d'administration du 21 septembre 2020 ayant pour objet « Présentation sur le métier de l'attraction des Entreprises » :

Groupe Communes	
Prénom	Nom
Benjamin	Costantini
Jean-Marie	Cheffert (Président)
Grégory	Chintinne
Gauthier	Coopmans (Vice-Président)
Frédéric	Dumont
Chantal	Eloin-Goetghebuer
Ludovic	Henrard
Myriam	Laurant
Christine	Poulin
Philippe	Rennotte
Dominique	Van Roy
Groupe Province	
Etienne	Bertrand
Eric	Bogaerts
Patricia	Brabant
Luc	Delire
Richard	Fournaux
Bénédicte	Rochet
Jean-Marie	Theret

8) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

a. Structure des intercommunales



b. Composition des instances

Période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020

- Composition du Conseil d'administration :

Fonction	Nom et Prénom	Groupe
Président	Cheffert Jean-Marie	Commune
Vice-président	Coopmans Gauthier	Commune
Administrateurs	Bertrand Etienne	Province
	Bogaerts Eric	Province
	Brabant Patricia	Province
	Chintinne Grégory	Commune
	Costantini Benjamin	Commune
	Delire Luc	Province
	Denis Jeannine	Commune
	Dumont Frédéric	Commune
	Eloin Goetghebuer Chantal	Commune
	Fournaux Richard	Province
	Gengler Isabelle	Province
	Henrard Ludovic	Commune
	Laurant Myriam	Commune
	Poulin Christine	Commune
	Rennotte Philippe	Commune
Rochet Bénédicte	Province	
Theret Jean-Marie	Province	
Van Roy Dominique	Commune	

- Composition du Comité de rémunération :

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Brabant Patricia
	Henrard Ludovic
	Poulin Christine
	Rennotte Philippe
	Theret Jean-Marie

- Composition du Comité d'audit :

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Brabant Patricia
	Henrard Ludovic
	Poulin Christine
	Rennotte Philippe
	Theret Jean-Marie

c. Réunion des instances

L'Assemblée Générale s'est réunie les 16 juin et 15 décembre 2020.

Le Conseil d'administration s'est réuni les 27 janvier, 17 février, 23 mars, 20 avril, 25 mai, 15 juin, 13 juillet, 24 août, 21 septembre, 19 octobre, 23 novembre et 14 décembre 2020.

Le Conseil d'administration conjoint avec le BEP s'est tenu les 3 juin et 24 novembre 2020.

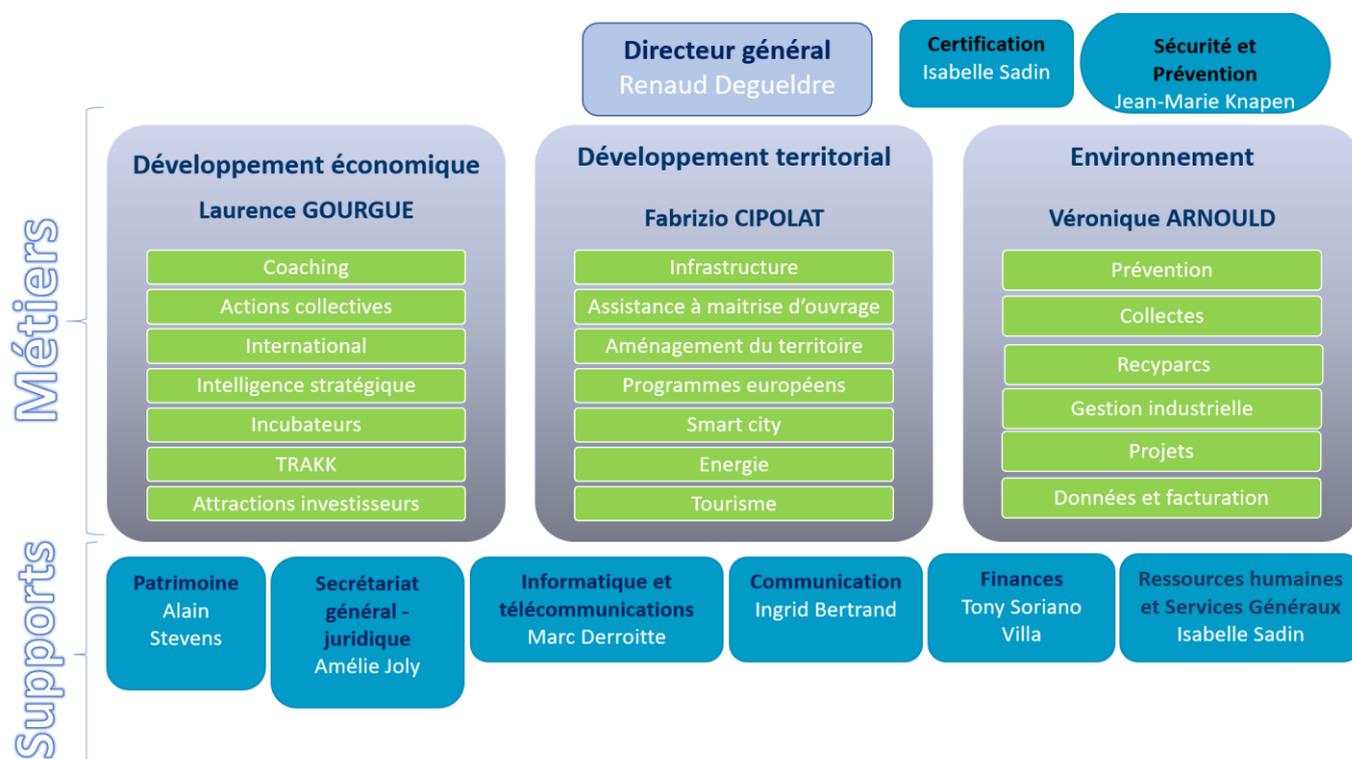
Le Comité d'audit s'est tenu les 30 mars, 8 juin et 12 octobre 2020.

Le Comité de rémunération s'est réuni le 23 mars 2020.

9) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

Voici l'organigramme fonctionnel du BEP, structure faitière de l'ensemble de l'organisation.



10) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT

(Article L1523-16 CDLD)

BEP Expansion Economique, Intercommunale thématique gérée par le BEP, a pour mission d'aménager et de gérer des équipements infrastructurels tels que des parcs d'activités, bâtiments-relais et incubateur, parc scientifique, en appui de la politique menée par les instances provinciales, régionales et européennes, en coordination avec les Communes membres.

A ce titre, les lignes de développement de BEP Expansion Economique visent à :

- **Développer et équiper des parcs de qualité**, adaptés au tissu économique régional, provincial et local ;
- Mettre à disposition des entreprises une offre variée et adaptée **de parcs d'activité économique** sur l'ensemble du territoire provincial ;
- Construire et gérer, seul ou en partenariat, des infrastructures tels que **hall-relais, centre d'entreprises, hub créatif, espace de coworking, ...** pour permettre aux jeunes entreprises de disposer facilement et à un tarif abordable d'une implantation.

11) LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

(Article L1523-16 CDLD)

COMPTES approuvés *			DEPENSES	BUDGETS prévisionnels		
2018	2019	2020		2021	2022	2023
1.178.718	1.076.347	1.235.531	Fonctionnement général	2.859.569	1.740.877	1.512.454
2.015.376	4.586.715	2.895.019	Halls-Relais	3.953.121	1.050.642	1.697.771
3.031.998	5.432.263	4.055.496	Parcs d'activités économiques	17.583.801	24.534.118	19.295.503
1.940.709	766.521	504.918	Parc Scientifique CREALYS	573.187	2.461.404	7.224.820
635	8.103	17.091	Carrières	50.000	-	-
28.845	31.875	-	Tourisme	-	-	-
27.641	81.140	27.156	Missions Diverses	57.156	2.027.081	702.081
1.606.248	1.295.073	1.288.084	Remboursement du capital	-	-	-
9.830.170	13.278.036	10.023.294		25.076.833	31.814.123	30.432.628

2018	2019	2020	RECETTES	2021	2022	2023
639.305	627.089	512.300	Fonctionnement général	408.614	202.414	276.318
2.147.797	5.394.672	1.070.905	Halls-Relais	1.197.839	2.842.309	1.466.874
4.830.608	8.695.634	6.972.730	Parcs d'activités économiques	12.261.844	19.511.964	17.891.522
1.519.519	724.092	821.916	Parc Scientifique CREALYS	1.448.145	1.272.995	4.872.852
76.340	76.340	96.491	Carrières	129.424	81.013	-
51.076	-	-	Tourisme	-	-	-
756.680	5.286.658	815.437	Missions Diverses	916.238	918.175	920.113
-	-	-	Souscription des emprunts	8.733.193	5.453.390	4.013.773
10.021.325	20.804.486	10.289.779		25.095.298	30.282.261	29.441.452

*Ce poste tient compte des investissements et des subsides, mais n'intègre pas les charges non décaissées telles que les amortissements, les mouvements de provision et les réductions de valeur.

La souscription des emprunts et le remboursement en capital des emprunts sont globalisés.



Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Comptes annuels

BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2020



43				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N° 0201.400.011	P.	U.	D.	C-app 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **BEP Expansion Economique**

Forme juridique: **SC**

Adresse: **Avenue Sergent Vrithoff**

N°: **2**

Code postal: **5000**

Commune: **Namur**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Namur**

Adresse Internet: ¹

Numéro d'entreprise **0201.400.011**

DATE **17-02-20** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** ²

approuvés par l'assemblée générale du **22-06-21**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-20** au **31-12-20**

Exercice précédent du **01-01-19** au **31-12-19**

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~sont~~ / ne sont pas ³ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: **36** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.5.2, 6.11, 6.14, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BERTRAND Etienne

Rue du Comté 75, 5140 Ligny, Belgique

Fonction : Administrateur

BOGAERT Eric

Rue Alvaux 20, 5650 Walcourt, Belgique

Fonction : Administrateur

BRABANT Patricia

Rue de la Chapelle 21, 5310 Eghezée, Belgique

Fonction : Administrateur

CHEFFERT Jean-Marie

Rue Bragard 7, 5590 Ciney, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

CHINTINNE Grégory

Rue Croix-Meurice Morialmé 306, boîte A, 5621 Morialmé, Belgique

Fonction : Administrateur

COOPMANS Gauthier

Rue Isabelle Brunell 28, 5330 Sart-Bernard, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

COSTANTINI Benjamin

Rue Pré des Dames 2, boîte A, 5300 Andenne, Belgique

Fonction : Administrateur

DELIRE Luc

Chaussée de Dinant 137, 5170 Rivière, Belgique

Fonction : Administrateur

DENIS Jeannine

Rue de la Treille 7, 5030 Grand-Manil, Belgique

Fonction : Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

DUMONT Frédéric

Rue Grande Pierrère 7, boîte b, 5060 Sambreville, Belgique

Fonction : Administrateur

ELOIN GOETGHEBUER Chantal

Rue des Rêches 18, 5530 Godinne, Belgique

Fonction : Administrateur

FOURNEAUX Richard

Rue de Bonsecours 21, 5500 Dinant, Belgique

Fonction : Administrateur

GENGLER Isabelle

Rue du Broctia 16, 5020 Malonne, Belgique

Fonction : Administrateur

HENRARD Ludovic

Rue de Timony 11, 5651 Lanefte, Belgique

Fonction : Administrateur

LAURANT Myriam

Rue de la Ringe 10, 5550 Vresse-sur-Semois, Belgique

Fonction : Administrateur

POULIN Christine

Rue du Sarazin 4, 5650 Fraire, Belgique

Fonction : Administrateur

RENNOTTE Philippe

Rue du Vicinal 36, 5380 Fernelmont, Belgique

Fonction : Administrateur

ROCHET Bénédicte

Rue de Corroy 47, 5640 Mettet, Belgique

Fonction : Administrateur

THERET Jean-Marie

Rue du Charme 10, 5550 Vresse-sur-Semois, Belgique

Fonction : Administrateur

VAN ROY Dominique

Rue de la Tombale 29, 5310 Aische-en-Refail, Belgique

Fonction : Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

KNAEPEN LAFONTAINE Réviseurs SRL 0413.343.922

Chaussée de Marche 585, 5101 Erpent, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00255

Mandat : 25-06-19

Représenté par :

1. KNAEPEN Philippe

Chaussée de Marche 585 , 5101 Erpent, Belgique

, Numéro de membre : A02378

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**;
- B. L'établissement des comptes annuels **;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>24.952.694</u>	<u>24.680.451</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	24.904.629	24.632.386
Terrains et constructions		22	22.966.712	20.034.101
Installations, machines et outillage		23	189.628	131.163
Mobilier et matériel roulant		24	190.124	53.264
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	1.558.165	4.413.858
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	48.065	48.065
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	44.621	44.621
Participations		282	44.621	44.621
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.444	3.444
Actions et parts		284	2.479	2.479
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	965	965

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>78.667.343</u>	<u>79.041.558</u>
Créances à plus d'un an		29	23.649.383	23.777.790
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	23.649.383	23.777.790
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	25.072.466	26.143.497
Stocks		30/36	25.072.466	26.143.497
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	25.072.466	26.143.497
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	10.562.274	12.989.867
Créances commerciales		40	7.338.530	10.433.261
Autres créances		41	3.223.744	2.556.606
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	17.104.056	15.844.789
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	17.104.056	15.844.789
Valeurs disponibles		54/58	2.267.505	274.117
Comptes de régularisation	6.6	490/1	11.659	11.498
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	103.620.037	103.722.009

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	6.7.1	10/15	62.621.436	62.265.070
Apport		10/11	1.870.700	1.871.950
Disponible		110		
Indisponible		111	1.870.700	1.871.950
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	47.472.287	46.191.136
Réserves indisponibles		130/1	187.532	187.533
Réserves statutairement indisponibles		1311	187.532	187.533
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	1.065.258	1.029.271
Réserves disponibles		133	46.219.497	44.974.332
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14		
Subsides en capital		15	13.278.449	14.201.984
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁴ ...		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	2.599.867	2.276.340
Provisions pour risques et charges		160/5	2.075.789	1.718.751
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	2.075.789	1.718.751
Impôts différés		168	524.078	557.589

⁴ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>38.398.734</u>	<u>39.180.599</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	28.019.885	29.331.431
Dettes financières		170/4	26.855.392	28.182.093
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	26.855.392	28.182.093
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.164.493	1.149.338
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	7.625.819	7.328.669
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	3.723.344	3.566.697
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.462.648	2.723.375
Fournisseurs		440/4	3.462.648	2.723.375
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	386.815	134.362
Impôts		450/3	386.815	134.362
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	53.012	904.235
Comptes de régularisation	6.9	492/3	2.753.030	2.520.499
TOTAL DU PASSIF		10/49	103.620.037	103.722.009

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	10.526.299	17.277.258
Chiffre d'affaires	6.10	70	5.998.236	7.058.144
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)(+)/(-)		71	-1.071.031	-1.017.097
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	5.461.078	5.359.882
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	138.016	5.876.329
Coût des ventes et des prestations		60/66A	9.167.743	10.812.322
Approvisionnements et marchandises		60	1.088.849	1.020.647
Achats		600/8	1.088.849	1.020.647
Stocks: réduction (augmentation)(+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	5.217.291	6.987.783
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.939.264	1.718.534
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)	6.10	631/4	3.629	22.893
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)	6.10	635/8	357.037	500.122
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	557.648	103.991
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	4.025	458.352
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	1.358.556	6.464.936

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	10.565	66.593
Produits financiers récurrents		75	10.565	66.593
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	10.362	66.077
Autres produits financiers	6.11	752/9	203	516
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières	6.11	65/66B	108.655	128.641
Charges financières récurrentes		65	108.655	128.641
Charges des dettes		650	107.929	127.932
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	726	709
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	1.260.466	6.402.888
Prélèvement sur les impôts différés		780	55.589	54.268
Transfert aux impôts différés		680	31.250	141.040
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.13	67/77	3.653	131.764
Impôts		670/3	3.819	131.764
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales .		77	166	
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	1.281.152	6.184.352
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	57.763	26.846
Transfert aux réserves immunisées		689	93.750	335.770
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	1.245.165	5.875.428

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	1.245.165	5.875.428
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	1.245.165	5.875.428
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2		
sur l'apport	791		
sur les réserves	792		
Affectation aux capitaux propres	691/2	1.245.165	5.875.428
à l'apport	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	1.245.165	5.875.428
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)		
Intervention des associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération de l'apport	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Travailleurs	696		
Autres allocataires	697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxx	47.721.268
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	1.339.950	
Cessions et désaffectations	8171	13.813	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8181	3.488.975	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	52.536.380	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxx	27.687.167
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.882.644	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	144	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	29.569.667	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>22.966.713</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxx	353.005
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162		
Cessions et désaffectations	8172	11.363	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8182	95.646	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	437.288	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxx	221.842
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	37.181	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	11.363	
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	247.660	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>189.628</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	490.168
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	23.802	
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8183	132.496	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	646.466	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	436.904
Mutations de l'exercice			
Actées	8273	19.438	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	456.342	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>190.124</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.064.800
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	1.064.800	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.064.800
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	1.064.800	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	_____	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.448.166
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	874.373	
Cessions et désaffectations	8176	12.950	
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8186	-3.717.116	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	1.592.473	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxxx	34.308
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	34.308	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	<u>1.558.165</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxxx	223.109
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	223.109	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxxx	178.488
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	178.488	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	<u>44.621</u>	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change(+)/(-)	8622		
Autres(+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652	<u> </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	9.916
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	9.916	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	7.437
Mutations de l'exercice(+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	7.437	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>2.479</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	<u>965</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change(+)/(-)	8623		
Autres(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u>965</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
Terrienne du Crédit Social SCRL Rue Capitaine Jomouton 44 5100 Jambes (Namur) Belgique 0401.417.672	Parts sociales	200.000	10,05	0,00	31/12/2019	EUR	2.024.994	11.456
Port Autonome de Namur Boulevard Léopold 7 5000 Namur Belgique 0218.569.902	Parts	8.000	15,70	0,00	31/12/2019	EUR	18.475.168	110.925
INASEP SCRL Rue des Viaux 1 , boîte b 5100 Naninne Belgique 0218.735.790	Parts sociales	400	4,82	0,00	31/12/2019	EUR	36.762.882	815.060

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52	9.000.000	
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	8.104.056	15.844.789
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	6.000.000	13.748.241
de plus d'un mois à un an au plus	8687	2.104.056	2.096.548
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		
			Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important			
1) Intérêts perçus en 2021 concernant 2020			445
2) Travaux à refacturer dans le cadre des décomptes de convention de financement des parcs d'activités			11.214

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

Disponible au terme de l'exercice
 Disponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice
 Indisponible au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P (110)	XXXXXXXXXXXXXXXX	
111P (111)	XXXXXXXXXXXXXXXX 1.870.700	1.871.950
8790 87901 8791 87911		

Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces
 dont montant non libéré
 En nature
 dont montant non libéré

Codes	Montants	Nombre d'actions
	-1.250	
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	74.828
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	74.828

Modifications au cours de l'exercice

Rachat des parts par Bajart

Actions nominatives
 Actions dématérialisées

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant de l'apport
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	0201.400.011
----	--------------

C-app 6.7.1

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

Etat du capital

BEP Expansion

Membres

Nombre de parts

Communes	44.968
Province de Namur	22.484
Privés	7.376

74.828

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provisions constituées dans le cadre des conventions de financement des parcs d'activités

Exercice
2.075.789

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	3.723.344
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	3.723.344
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	3.723.344

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	8.635.495
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	8.635.495
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	175.562
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	8.811.057

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	18.219.898
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	18.219.898
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	988.930
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	19.208.828

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	28.408.462
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	28.408.462
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	28.408.462

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	386.815
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

492 CHARGES A IMPUTER : Précompte mobilier versé en 2021 concernant 2020

33.028

493 PRODUITS A REPORTER : 1) Subsidés dans le cadre des travaux d'équipements des parcs d'activités

2.646.026

2) Redevances fixes

73.709

3) Canon emphytéotique

266

Exercice
33.028
2.646.026
73.709
266

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventes de terrains

Prestations centre d'affaires

Vente d'un bâtiment

Autres

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
	5.068.839	6.570.857
	506.514	469.430
	420.000	
	2.883	17.857
740	2.443.198	3.668.072
9086		
9087		
9088		
620		
621		
622		
623		
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	3.629	22.893
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	357.037	544.723
Utilisations et reprises	9116		44.601
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8	557.648	103.991
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	138.016	5.876.329
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	138.016	5.876.329
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	144	341
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	125.000	476.810
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	12.872	5.399.178
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	4.025	458.352
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	4.025	458.352
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		1.168
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	4.025	457.184
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	3.819
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	3.819
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	

Codes	Exercice
9134	3.819
9135	3.819
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	
	885.495
	10.305
	561.174

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Exonération des primes et subsides en capital et en intérêt régionaux	885.495
Dépenses non admises	10.305
Déduction pour investissements	561.174

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives	9141
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142
Latences passives	9144
Ventilation des latences passives	

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)	9145	510.561	1.267.443
Par la société	9146	2.021.296	1.426.565

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel	9147	16.015	16.214
Précompte mobilier	9148		

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	510.561	1.267.443
9146	2.021.296	1.426.565
9147	16.015	16.214
9148		

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	44.621	44.621
Participations	9262	44.621	44.621
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	56.344
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	8.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

Repris das le rapport de gestion



Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Rapport du Commissaire-Réviseur

BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2020



SC SOCIETE INTERCOMMUNALE
BEP-EXPANSION ECONOMIQUE
Avenue Sergent Vrithoff 2
5000 Namur

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE COOPERATIVE SOCIETE
INTERCOMMUNALE BEP-EXPANSION ECONOMIQUE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 DECEMBRE 2020**

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SC Société Intercommunale BEP-Expansion Economique (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant deux exercices consécutifs.

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 103.620.037,03 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 1.245.165,19 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficacité ou l'efficacités avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à

l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3 :5 et 3 :6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- le rapport du comité de rémunération,
- la liste des marchés publics,
- la liste des participants aux formations annuelles,
- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel,





comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3 :12 §1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de son mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Namur, 28 avril 2021

SRL KNAEPEN LAFONTAINE,
Réviseurs d'entreprises

Commissaire,
Représentée par

Philippe Knaepen
Réviseur d'Entreprises



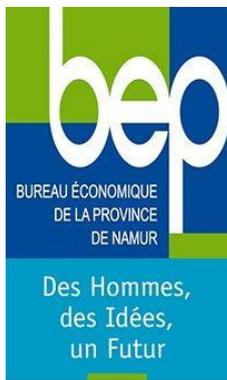
Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Rapport du Comité de rémunération

BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2020





Secrétariat Général

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

COMITE DE REMUNERATION

Extrait du Procès-verbal de la réunion du 22 mars 2021

Groupe Communes

Monsieur Ludovic HENRARD, Administrateur, **présent**

Madame Christine POULIN, Administrateur, **excusée**

Monsieur Philippe RENNOTTE, Président, **présent**

Groupe Province

Monsieur Jean-Marie THERET, Administrateur, **présent**

Madame Patricia BRABANT, Administrateur, **présente**

Équipe de Direction

Monsieur Renaud DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, **présent**

Madame Amélie JOLY, Directrice du Secrétariat Général f.f., **présente**

Monsieur Tony SORIANO, Directeur Finances et Comptabilité du BEP, **présent**

Monsieur Sébastien TRIFFOY, Gestionnaire du Secrétariat des Intercommunales du BEP, **présent**

2.1 Rapport du Comité de rémunération

Conformément aux prescrits de l'article 55 des statuts du BEP Expansion Economique et de l'article L1523-17 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Comité de rémunération doit établir annuellement et approuver un rapport d'évaluation qui sera approuvé par le Conseil d'administration du 26 avril 2021.

Le rapport de rémunération a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

Ce rapport doit être transmis au Conseil d'administration et annexé au rapport de gestion conformément à l'article L1523-16 alinéa 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Conformément à l'article L1523-13 §3alinéa 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, la première Assemblée Générale doit entendre le rapport de gestion.

Le relevé individuel des mandataires et de leurs rémunérations fait parties intégrantes du rapport de rémunération rédigé par le Conseil d'administration en vertu de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

1. **Modalité des rémunérations des mandats :**

L'Assemblée Générale du 17 décembre 2019 a statué, sur avis du Comité de rémunération, pour fixer les rémunérations comme suit à dater du 1er janvier 2020.

• **Modalités des rémunérations des mandats :**

○ **Période allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 :**

Fonction	Plafond barémique	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement
Président du Conseil d'administration	<i>Annexe 1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :</i> 11.426,94 € non indexé ou 19.504,64 brut annuel indexé pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020 et 19.894,30 € brut annuel indexé* pour la période allant du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020	13.152,90 € brut annuel indexé * Soit 1.079,89 € mensuel indexé pour la période allant du 1er janvier 2020 au 31 mars 2020 et 1.101,47 € mensuel indexé* pour la période allant du 1er avril 2020 au 31 décembre 2020	Mensuelle
Membres du Conseil d'administration autre que Président	<i>Article L5311-1 §2 et §14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :</i> 125 € non indexé ou 213,36 € indexé pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020 et 217,63 € indexé* pour la période allant du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020	201,89 € indexé pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020 et 205,93 € indexé* pour la période allant du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020	Par réunion avec un maximum de 12/an
Membres du Comité d'audit	<i>Article L5311-1 §12 alinéa 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation :</i> 125 € non indexé ou 213,36 € indexé pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020 et 217,63 € indexé* pour la période allant du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020	201,89 € indexé pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2020 au 31 mars 2020 et 205,93 € indexé* pour la période allant du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020	Par réunion avec un maximum de 3/an

*indice 1,741 avril 2020

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, ensuite du renouvellement des instances de l'intercommunale, le Comité de rémunération s'est réuni en date du 2 octobre 2019 pour statuer sur la recommandation relative à la rémunération et aux jetons de présence à dater du 1er janvier 2020. L'Assemblée Générale du 17 décembre 2019 a approuvé cette recommandation.

2. Politique globale de rémunération :

L'intercommunale ne dispose pas de personnel.

• Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction :

Fonction	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute
Directeur général (N1)	Pas de fonction de direction (voir BEP)	-

3. Conclusions du Comité de rémunération :

Le Comité de rémunération constate que les modalités de rémunérations des mandats reprises au point 1 ci-avant sont la stricte application des délibérations prises lors de l'Assemblée Générale du 17 décembre 2019 compétente en la matière.

Il constate également que les rémunérations applicables sont en conformité avec le prescrit du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le Comité de rémunération, à l'unanimité, décide de :

- Marquer accord sur le rapport de rémunération ;
- Soumettre le présent rapport à l'approbation d'un prochain Conseil d'administration du BEP Expansion Economique et de l'annexer au rapport de gestion conformément aux articles L1523-17 §2 aliéna 2 et L1523-16 alinéa 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.


A. JOLY
Directrice du
Secrétariat Général f.f.

Votre correspondant : S. JANSEMME, Assistante Juridique
Responsable : A. JOLY, Directrice du Secrétariat Général f.f.

Rapport de rémunération du Conseil d'administration du BEP Expansion Economique



1. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion :

➤ *Informations générales*

Numéro d'identification (BCE)	0201400011
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	BEP Expansion Economique
Période de reporting	2020

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	14
Bureau exécutif	Néant
Comité de rémunération	1
Comité d'Audit	3
Comité de secteur	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur	0

➤ *Commentaire éventuel*

En vertu de l'article L 5311-1 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un administrateur assistant à plusieurs réunions le même jour (Conseil d'administration et Comité d'audit), ne perçoit qu'un seul jeton de présence.

• **Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020**

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération pour la période concernée	Frais déplacements	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Président	Cheffert Jean-Marie	13.152,90 €	0 €	13.152,90 € brut annuel	La fonction de Président implique la préparation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et des actes engageants l'intercommunale dont les actes authentiques de vente. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	100%	<ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Marché Couvert de Ciney</u> : Assemblée Générale Mandat non rémunéré ➤ <u>INASEP</u> : Assemblée Générale Mandat non rémunéré
Vice-président	Coopmans Gauthier	2.257,15 €	60,45 €	Jeton de présence	-	93%	-
Administrateurs	Bertrand Etienne	2.463,08 €	143,85 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Bogaerts Eric	2.257,15 €	86,22 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Brabant Patricia	2.463,08 €	75,73 €	Jeton de présence	-	93%	-
	Chintinne Grégory	1.845,29 €	84,61 €	Jeton de présence	-	71%	-
	Costantini Benjamin	2.257,15 €	63,79 €	Jeton de présence	-	93%	-
	Delire Luc	2.463,08 €	99,27 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Denis Jeannine	2.055,26 €	137,12 €	Jeton de présence	-	86%	-
	Dumont Frédéric	1.845,29 €	79,37 €	Jeton de présence	-	71%	-
	Eloin Goetghebuer Chantal	2.051,22 €	73,76 €	Jeton de présence	-	86%	-
	Fournaux Richard	0 €	0 €	Jeton de présence	-	71%	-
	Gengler Isabelle	1.441,51 €	14,16 €	Jeton de présence	-	57%	-
	Henrard Ludovic	2.463,08 €	189,96 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Laurant Myriam	2.059,30 €	0 €	Jeton de présence	-	79%	-
	Poulin Christine	1.853,37 €	34,71 €	Jeton de présence	-	79%	-
	Rennotte Philippe	2.463,08 €	158,25 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Rochet Bénédicte	2.055,26 €	80,27 €	Jeton de présence	-	79%	-
Theret Jean-Marie	2.463,08 €	297,73 €	Jeton de présence	-	100%	-	
Van Roy Dominique	2.051,22 €	46,02 €	Jeton de présence	-	86%	-	
Comité d'audit	Brabant Patricia	613,75 €	21,59 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Henrard Ludovic	613,75 €	32,15 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Poulin Christine	0 €	0 €	Jeton de présence	-	0%	-
	Rennotte Philippe	613,75 €	31,65 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Theret Jean-Marie	613,75 €	118,00 €	Jeton de présence	-	100%	-
Comité de rémunération	Brabant Patricia	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Henrard Ludovic	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Poulin Christine	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Rennotte Philippe	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Theret Jean-Marie	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
Total général	-	54.415,55€	1.928,66€	-	-	-	-

Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2020

Légende

Présent	P
Excusé	E
Pas administrateur	-

Conseil d'administration	27/01	17/02	23/03	20/04	25/05	3/06 CA conjoint	15/06	13/07	24/08	21/09	19/10	23/11	24/11 CA conjoint	14/12
Président : CHEFFERT Jean-Marie	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
Vice-président : COOPMANS Gauthier	P	P	P	P	E	P	P	P	P	P	P	P	P	P
BERTRAND Etienne	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
BOGAERTS Eric	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
BRABANT Patricia	P	P	E	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
CHINTINNE Grégory	P	P	P	P	P	E	P	E	E	P	P	P	E	P
COSTANTINI Benjamin	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	E	P	P	P
DELIRE Luc	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
DENIS Jeannine	E	P	P	P	P	P	P	P	P	E	P	P	P	P
DUMONT Frédéric	P	P	P	P	E	E	P	E	P	P	P	P	E	P
ELOIN GOETGHEBUER Chantal	P	P	P	P	P	E	P	P	E	P	P	P	P	P
FOURNAUX Richard	E	E	E	P	P	P	P	P	E	P	P	P	P	P
GENGLER Isabelle	E	E	E	P	P	P	E	P	P	E	P	E	P	P
HENRARD Ludovic	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
LAURANT Myriam	E	E	E	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
POULIN Christine	E	E	P	P	P	P	P	P	E	P	P	P	P	P
RENNOTTE Philippe	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
ROCHET Bénédicte	P	E	P	P	P	P	P	E	P	P	P	P	E	P
THERET Jean-Marie	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
VAN ROY Dominique	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	E	P	P	E

Pourcentage de participation aux réunions	Nombres de présences	Nombres de réunions
100%	14	14
93%	13	14
100%	14	14
100%	14	14
93%	13	14
71%	10	14
93%	13	14
100%	14	14
86%	12	14
71%	10	14
86%	12	14
71%	10	14
57%	8	14
100%	14	14
79%	11	14
79%	11	14
100%	14	14
79%	11	14
100%	14	14
86%	12	14

Comité d'audit	30/03	8/06	12/10
BRABANT Patrica	P	P	P
HENRARD Ludovic	P	P	P
POULIN Christine	E	E	E
RENNOTTE Philippe	P	P	P
THERET Jean-Marie	P	P	P

Pourcentage de participation aux réunions	Nombres de présences	Nombres de réunions
100%	3	3
100%	3	3
0%	0	3
100%	3	3
100%	3	3

Comité de rémunération	23/03
BRABANT Patricia	P
HENRARD Ludovic	P
POULIN Christine	P
RENNOTTE Philippe	P
THERET Jean-Marie	P

Pourcentage de participation aux réunions	Nombres de présences	Nombres de réunions
100%	1	1
100%	1	1
100%	1	1
100%	1	1
100%	1	1

2. Informations relatives à la rémunération de titulaire de la fonction dirigeante :

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Pas de fonction de direction (voir BEP)	Néant	Néant	Néant
Total rémunérations	-	0	-	-

➤ *Commentaires éventuels*

En vertu de l'article L5311-1 §11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le nombre de réunions donnant lieu à l'octroi d'un jeton de présence ne peut pas dépasser 12 par an.

Il y a eu 14 séances du Conseil d'administration pour l'année 2020 mais, les séances du 23 mars et 24 novembre 2020 n'ont pas été rémunérées aux administrateurs.

Sur les 14 séances du Conseil d'administration du BEP Expansion Economique pour l'année 2020, seulement 12 ont donné droit à un jeton de présence, la disposition précitée est dès lors respectée.

Conformément à l'article L 6411-1 §6 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Registre institutionnel a été mis à jour et ce pour l'année 2020. Celui-ci sera mis à jour de manière continue.

3. Liste des mandats détenus par le BEP Expansion Economique durant l'année 2020 :

Idéalys

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Degueudre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Bonmariage Stéphanie	Coordinatrice au Département Développement Economique	Oui	-	Non
Coppejans Joëlle	Attachée à la gestion des parcs au Département Développement Economique	Non	Conseil d'administration	Non

INASEP

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cheffert Jean-Marie	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueudre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Cipolat Fabrizio	Directeur du Département Développement Territorial	Oui	-	Non

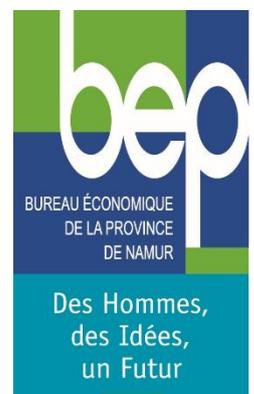
Marché Couvert de Ciney

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cheffert Jean-Marie	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueudre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non

Port Autonome de Namur

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré	Montant
Bruyr Marc	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	6.201,60 €
Eeckout Yves	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	1.550,40 €

Avenue Sergent Vriethoff, 2
B-5000 NAMUR
Tél. : +32(0)81/71 71 71
Fax : +32(0)81/71 71 00
Info@bep.be
www.bep.be



Editeur responsable : Renaud Degueldre - Avenue Sergent Vriethoff, 2 - 5000 NAMUR - BEP D/2021 982 004